







angers Loire métropole
communauté d'agglomération



Le plaisir en marche

FIGIÈRE DE SENTIER DE L'AGGLOMÉRATION ANGEVINE
DÉCOUVRIR LA RÉGION À PIED, À CHEVAL OU EN VTT.

Le balisage sur le sentier

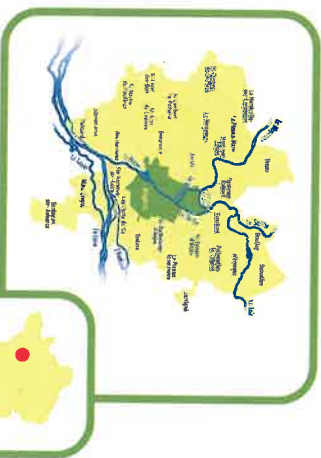
-  Bonne direction
-  Tourner à droite
-  Tourner à gauche
-  Mauvaise direction

Plus de 40 circuits de randonnées, vous permettrez de découvrir le territoire Angevin. Vous les retrouverez dans le guide : "Le plaisir en marche" en vente dans les librairies, offices de tourisme, mairies.



Quelques trucs et astuces pour une randonnée réussie...

Attention : Les renseignements fournis dans ce topo-guide sont exacts au moment de l'édition. Toutefois, certaines transformations du paysage suspendues par l'urbanisation, la création de nouvelles routes ou lignes ferroviaires, le replatage forestier ou agricole, etc., peuvent perturber le tracé des circuits.



Quand randonner ?

AUTOMNE /HIVER

Privilégiez l'automne pour vos promenades en forêt : splendeur des feuillages, richesse des parfums de sous-bois, champignons ! **(mais attention :** la cueillette est réglementée et ne peut s'effectuer qu'en compagnie d'un connaisseur !) et oiseaux migrateurs sont au rendez-vous.

Soyez prudents en période de chasse : certaines randonnées peuvent être alors déconseillées ou interdites. Renseignez-vous à la mairie de la localité concernée.

PRINTEMPS /ÉTÉ

Suivant les endroits, vous bénéficierez alors d'une nature au plus haut degré de ses couleurs : floraison des arbres - notamment fruitiers - au printemps, élosion des fleurs des champs...

En été, attention à la température : emportez toujours une réserve d'eau suffisante.

POUR SE RENDRE SUR PLACE

Toutes les randonnées décrites dans le guide sont facilement accessibles par la route. Un parking est situé à proximité du départ de chaque circuit.

Charte du randonneur

- Je suis impérativement le sentier balisé. Si je dois ouvrir une barrière, je la referme.
- Je ne traverse pas et ne pique-nique pas dans les champs par respect pour les agriculteurs.
- Je préserve l'environnement en ne cueillant ni fleurs ni plantes. Je m'interdis de faire du feu.
- Je randonne avec mon chien en le tenant en laisse.
- Je "marche propre" en emportant tous mes déchets.

TRANSPORT EN COMMUN

SNCF : renseignements au 08 35 35 35 35 ou dans les gares.
Cars : renseignements à l'Office du Tourisme, tél. 02 41 23 50 00



Agglomération du site inscrit

Prix de vente : 0,50€

Angers Loire Métropole

83 rue du Mail - BP 80529 - 49105 Angers Cedex 02
Tél. : 02 41 05 50 41 - Fax : 02 41 05 50 56
communication@angersloiremetropole.fr
www.angersloiremetropole.fr

ISBN : 2-9521537-2-8
Disponible auprès d'Angers Loire Métropole au
02 41 05 50 00

BÉHUARD

Flânerie autour de l'île

Située à 17 km en aval d'Angers, la petite cité de Béhuard offre une opportunité merveilleuse de découvrir les beautés du fleuve royal : la Loire. Le parcours est bref mais si riche qu'il vous laissera un souvenir enchanteur. Des petites rues pittoresques du village à la charmante église du XV^e siècle, vous passerez ensuite sur le chemin de halage et verrez surgir le souvenir des activités marinières d'antan.



5 Km
VARIANTE 9 KM



1H30
à 2H45



Attention ! :
circuits en partie
inadaptés en période
de crues



1 Au départ du parking, prendre la rue principale pour arriver sur la place du village. (L'église construite au XV^e siècle sur son rocher vous accueille et vous invite à la visiter).



Suivez le guide...

- 2 Prendre ensuite le chemin sur la droite du calvaire, chemin du Poirier, en arrivant sur les bords de la Loire continuer par la gauche sur le chemin de halage. Longer la Loire. Après 400 m reprendre la route goudronnée par la droite vers la tête de l'île.
- 3 Arrivé en tête de l'île, au début du virage, emprunter le sentier pour dominer la Loire et son bras "la Guillemette" et apercevoir la Pierre Bécherelle et le confluent de la Maine et de la Loire. Continuer sur le sentier, et rejoindre le virage pour ensuite longer l'autre côté de l'île.
- 4 A l'intersection continuer sur la route bordant la rivière, route de l'île Neuve. Lors de l'intersection avec la route départementale

Informations utiles

Sur le circuit :

Parking à l'entrée du village avec aire de pique-nique et sanitaires

À voir :

- Église du 15^e siècle sur rocher
- La Loire et la Guillemette
- Calvaire

À proximité :

- Restauration :
- Restaurant Notre Dame 02.41.72.20.17
 - Crêperie "La Guillemette" 02.41.39.87.73
 - Guinguette "la Croisette" 02.41.23.19.53

Informations :

- MAIRIE - 02.41.72.84.11
mairie.behuard@wanadoo.fr
- Point d'information à côté de l'église

À voir :

- Au village de Savennières : le Château de la Roche aux Moines

prendre vers la droite en direction des deux ponts (prudencis). [J]onction avec le GR, en continuant tout droit sur le secoré pont).

Variante :

Si vous avez le temps, passer sous le pont puis à l'intersection emprunter le premier chemin de terre à gauche. Suivre le cheminement, une fois passer le bois continuer tout droit en longeant les champs sur votre gauche pour rejoindre la queue de l'île. Au retour empruntez le

5

Au niveau du pont, prendre à gauche et remonter la route. Au croisement prendre direction Rochefort. Puis à l'entrée du pont suivant, emprunter le sentier qui descend légèrement et qui bifurque à gauche. Continuer sur le bord de la Loire, pour revenir vers l'entrée du village et le parking.

